

fond de vallée. Les deux premières espèces sont liées aux milieux boisés. Les plateaux en périphérie de Saulzoir étant plutôt prospectés par le busard des roseaux et le busard cendré. La faune mammalienne est aussi bien représentée sur le secteur, si l'on se reporte à la littérature pratiquement toutes les espèces potentielles sont effectivement présentes, comme le putois, la belette, la fouine, le renard, le hérisson, le campagnol roussâtre, le campagnol terrestre...

Mai, l'on peut signaler l'absence de la musaraigne aquatique qui est une bonne bio indicatrice de la bonne santé des cours d'eau et surtout de la qualité écologique des berges.

La voie ferrée
Cette structure linéaire a une position un peu à l'écart des autres éléments naturels de la commune. Cette voie désaffectée aujourd'hui est isolée sur le versant droit de la Selle. Son impact sur les continuités biologiques reste minime. Elle vient en effet en parallèle avec le fond de vallée qui a lui une importance primordiale.

Par contre, dans la partie aval du village, la voie ferrée vient en symétrie avec les boisements du versant de la rive gauche formant un complexe versant-Vallée intéressant.

Le milieu aquatique
En fonction des caractéristiques physiques du cours d'eau : de sa largeur, de sa profondeur, de son profil en long, la faune piscicole de la Selle devrait être dominée par les truites, les vairons, les barbeaux, les anguilles, les goujons...

Ce cours d'eau est d'ailleurs classé en première catégorie piscicole, c'est-à-dire à vocation salmonicole, il faut donc considérer la truite fario comme l'espèce cible de la gestion piscicole. Il s'agit en effet du seul salmonidé endémique présent.

Les seules données scientifiques disponibles ont une dizaine d'années, il s'agit de quatre pêches électriques réalisées à Haspres, Solesmes, Neuville et St Souplet. Le bilan piscicole est mauvais, la biomasse et la biodiversité sont très faibles et largement inférieures à ce qu'elles devraient être. Le nombre des espèces endémiques n'est que de 7 au maximum et généralement que quatre espèces étaient présentes, alors que le bassin versant de l'Escaut possède une diversité de 33 espèces au total. L'analyse plus fine des données montre de plus que le nombre d'individu est faible, il dépasse rarement une centaine de poissons toutes races confondues pour des portions de cours d'eau de 150 à 200 mètres de long.

Le cas de la truite fario est emblématique, la présence d'individu sauvage est hypothétique, la reproduction naturelle étant peut être encore possible dans le ruisseau du Béart.

Les caractéristiques biologiques de cette espèce nécessitent en effet de nombreux micro habitats (trou d'eau, rapide profond, plate rapide, lente, abri,...) pour entreprendre son cycle biologique complètement. La migration saisonnière des reproducteurs du cours principal vers le ruisseau et les sources de la rivière où se localisent les zones de fraie est aussi nécessaire. Avec, plus de 28 barrages recensés qui peuvent être considérés comme infranchissables dans des conditions normales, la Selle ne présente pas les conditions pour la présence de truites naturelles.

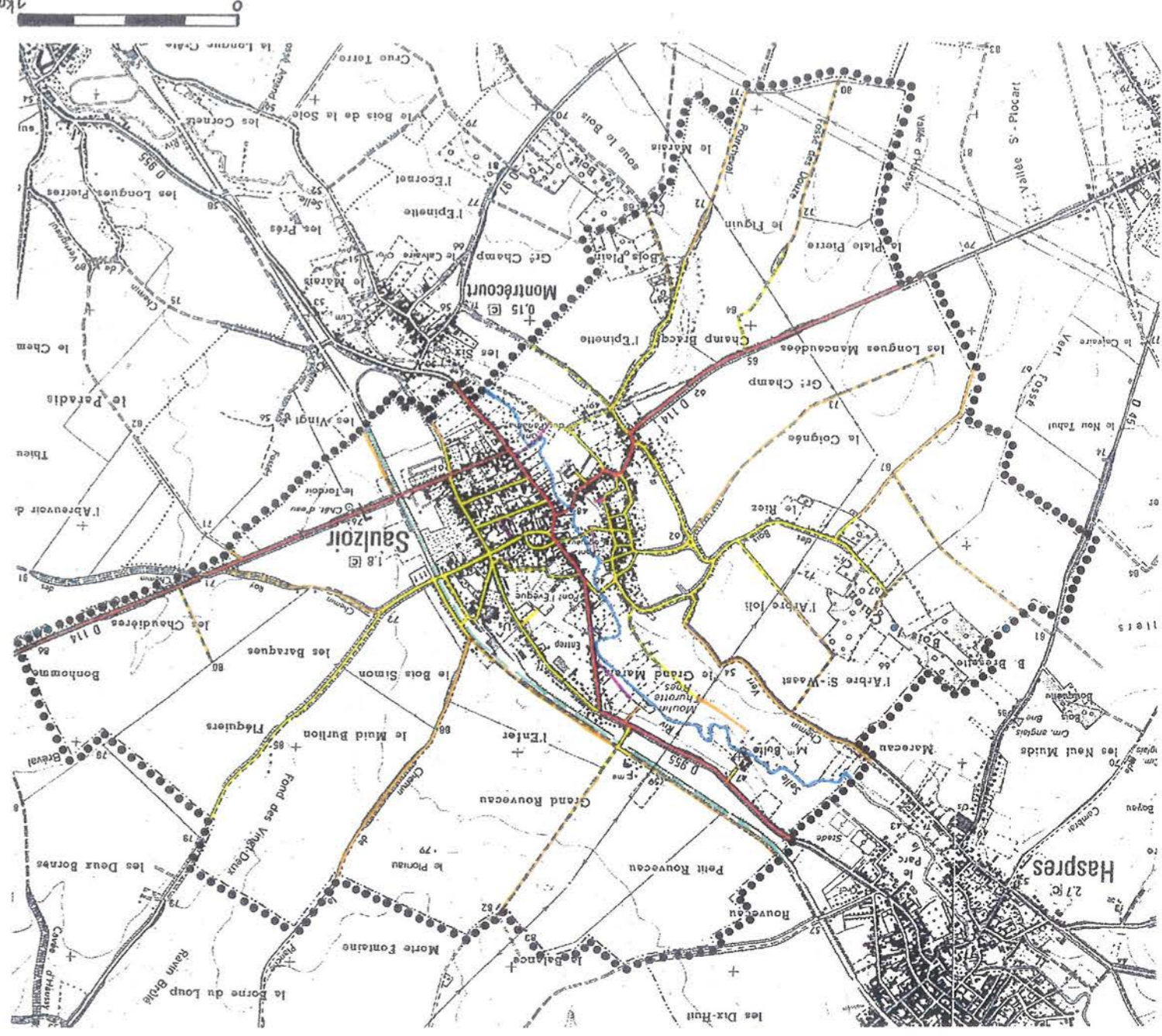
Au niveau de la commune, deux vannages sont présents, ils sont totalement infranchissables pour les poissons. Ils ont de plus très fortement réduit la diversité des micro habitants aquatiques. Le cycle complet de la truite au niveau de la commune est impossible. La présence de truites sauvages sur Saulzoir ne peut être possible qu'en complémentarité avec le reste de la rivière et rendant franchissable les ouvrages.

Dans ce contexte très défavorable, la présence du lavoir est à souligner, ce dernier alimenté par une source, permet à la société de pêche d'élever des truites. Il est ainsi possible d'observer des truites en plein village.

3.2. Milieu humain

3.2.1. Les voies de communications

Echelle 1/25 000



Légende

	Route Départementale
	Route Communale
	Ancienne voie ferrée
	Chemin
	Sentier
	La Selle

Les routes départementales sont toutes recouvertes d'envrobé bitumineux (cf. annexe I : photos n° 11, 12 et 15), ainsi que la plupart des routes communales, exception faite des chemins creux (Silex, gravillon, pierraille) (cf. annexe I : photo n° 3) et de la route de Verchain (pavés de pierre naturelle).
Les chemins sont par définition en terre, et les sentiers sont soit en envrobé bitumineux au centre (cf. annexe I : photo n° 8), et en terre en périphérie

0 1 km

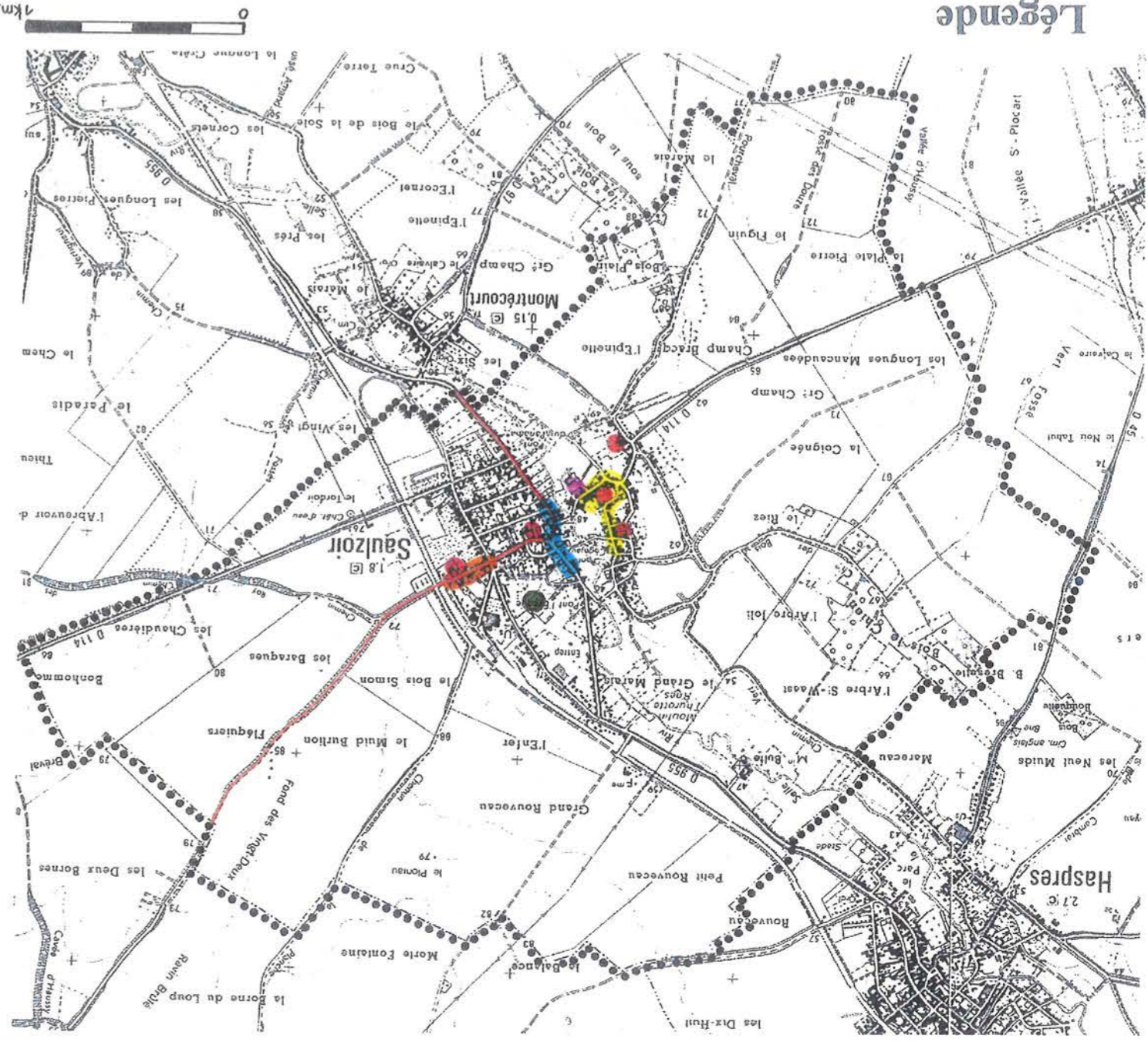
(Cf. Annexe I : photo n° 7). Certains sentiers, voir même certains chemins disparaissent par l'extension des champs.

Les routes départementales ont une fréquentation très variable en fonction de leur situation, la plus fréquente est la R.D. 955, avec 2385 véhicules/jour vers Haspres, et 2142 véhicules/jour vers Montrécourt-Haussey, la moins fréquentée est la R.D. 114, avec 1174 véhicules/jour vers Villers-en-Cauchie, et 1529 véhicules/jour vers Vendegies-sur-Ecaillon.

Un projet (Etat, Département) de modification du carrefour entre ces deux R.D. devrait voir le jour d'ici à l'horizon 2000, à proximité de la Grand Place, permettant aux poids lourds venant de Villers-en-Cauchie de tourner à droite sur la R.D. 955 vers Montrécourt, ou l'inverse pour les poids lourds venant de Montrécourt et tournant à gauche pour prendre la R.D. 114 vers Villers-en-Cauchie. Aujourd'hui ils sont dans l'obligation de faire un demi-tour sur la Grand Place pour bien s'orienter (cf. annexe I : photos n° 14 et 15). Une autre hypothèse a été envisagée, et à de nombreuses reprises, il s'agit de rétablir la continuité de la chaussée Brunehaut (cf. annexe I : photo n° 2), mais pour des raisons budgétaires elle a été abandonnée. Les travaux du conseil Général sur la R.D. 114, d'élargissement des accotements et de profilage des talus sont terminés (cf. annexe I : photo n° 11).

D'autres travaux sont prévus sous-peu, de moindre importance, sur les trottoirs de la rue d'Haspres à l'entrée de la commune, et de la rue du 8 mai. L'apparition de la Sucrerie en 1865 et la création de la voie ferrée à l'est du tissu urbain de la commune en 1884 limita le développement de la commune sur la rive droite (cf. annexe I : photos n° 2 et 12), aujourd'hui ils sont tous les deux en friches, c'est une nouvelle opportunité pour orienter favorablement le développement de la commune.

3.2.2. Les grands événements de la commune



Echelle 1/25 000

Légende

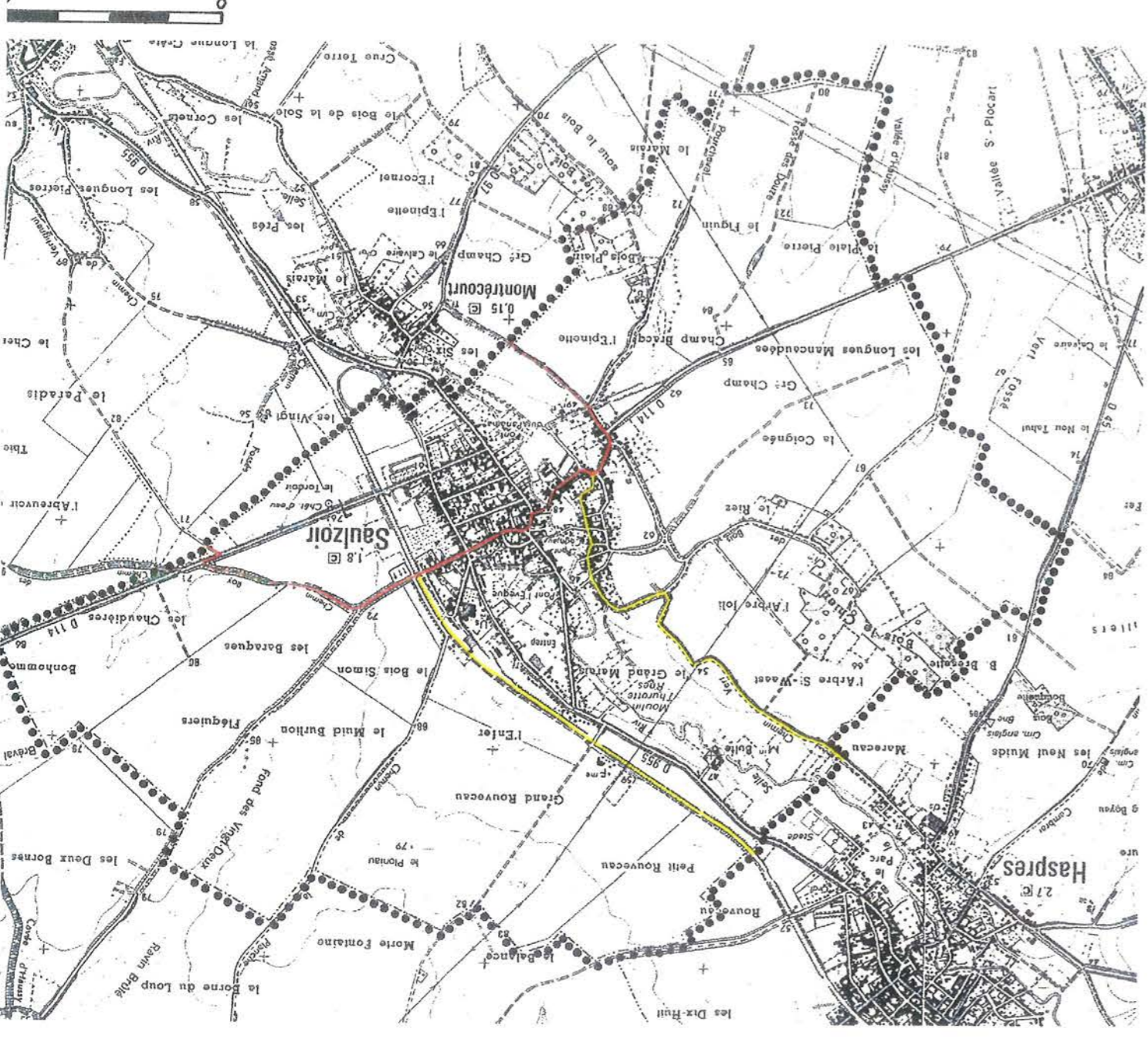
● Itinéraire de la course cycliste Paris-Roubaix
● Marché de Noël
● Banquet des aînées
■ Ducasse Grand place
■ Ducasse après le 14 Juillet
■ Ducasse, Brocante,
● Championnat de Football

Plusieurs organisations mettent en valeur le patrimoine principalement économique de la commune, telle que le marché de Noël, les Ducasses et brocantes, voir même la course Cycliste Paris Roubaix.

Quelques événements sportifs, voir même culturels pourrait faire mieux connaître encore la commune de Saulzoir.

3.2.3. Les randonnées

Echelle 1/25 000



Légende

■ Pédestre
■ en projet : Equestre

Une seule randonnée pédestre existe aujourd'hui (en rouge sur la carte), tant au niveau des plaquettes du Conseil Général que du balisage sur place. Une autre randonnée, équestre cette fois, est en projet et est reprise également au P.D.I.P.R. du Conseil Général (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées), les chemins qu'elles empruntent sont ainsi protégés. Cela représente peu de randonnée balisée par rapport au potentiel des routes, chemins, et sentiers de la commune.

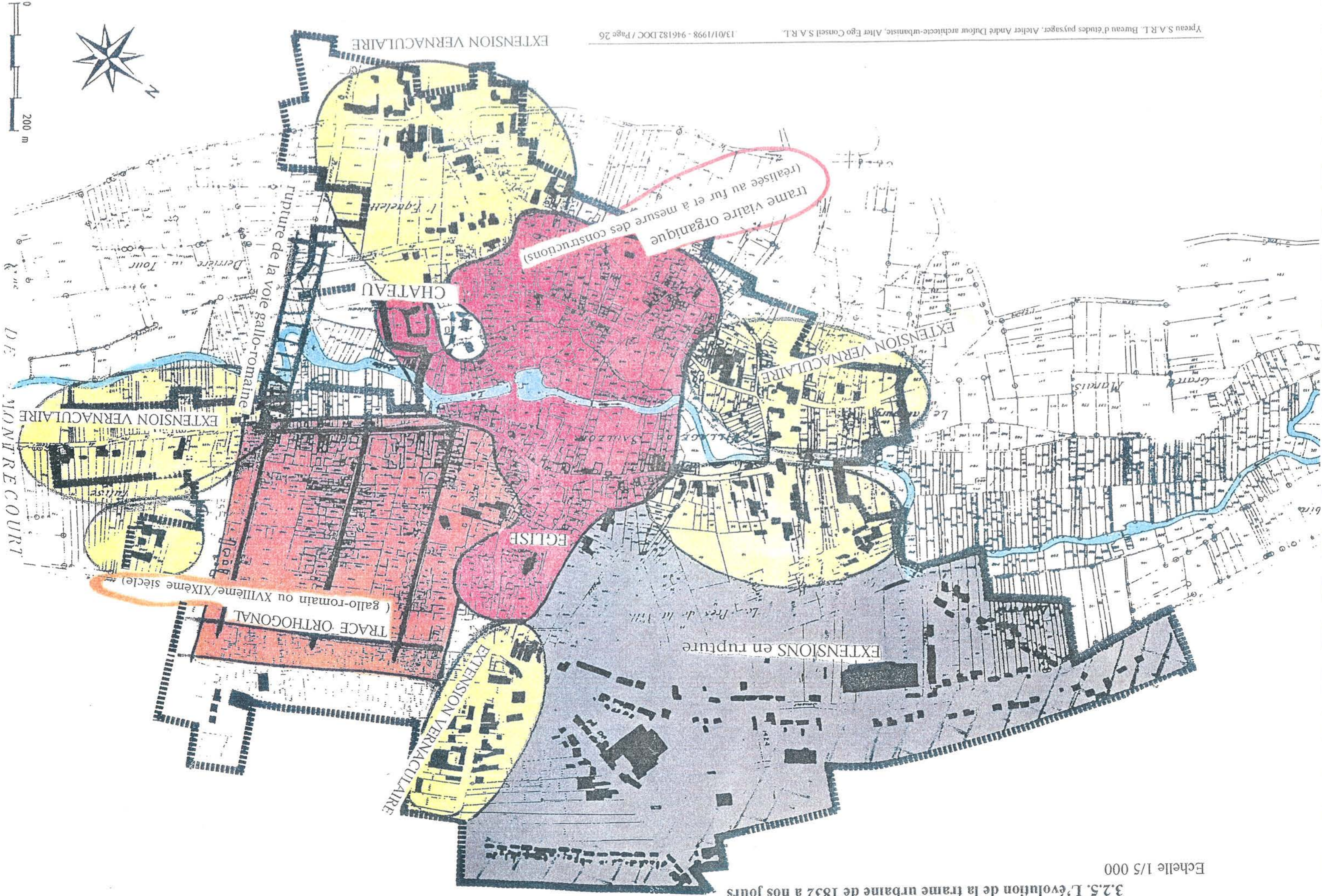
Ces derniers pourraient servir d'infrastructure à de nouvelles randonnées à thèmes

3.2.4. Quelques données de la population et de la commune

Saulzoir compte une population de 1803 habitants pour une surface totale de 1010 Ha (soit 10,10km², cela représente une population moyenne de 178,51 personnes au km²), constituant 808 foyers, soit 2,23 personnes pour un revenu fiscal de 64 788,37 F. en moyenne par foyer. 22,52 % (406 personnes) de la population à plus de 60 ans ; 33,17 % (598 personnes) moins de 24 ans ; et 44,32 % (799 personnes) entre 24 et 60 ans. En moyenne toujours, la population baisse de 0,35 % (6,38 personnes) par an, dû pour la moitié au déficit entre les naissances et les décès, et l'autre moitié à l'émigration. La proportion d'étranger sur la commune ne représente que 1,22 % (13 personnes) de la population totale. Sur 1803 personnes ; 34,17 % (616 personnes) de la population exerce une activité professionnelle. Sur ces 616 personnes ; soit la population active ; 3,25 % (20 personnes) exercent leurs activités comme indépendantes agricoles ; 8,44 % (52 personnes) comme artisans ; 4,55 % (28 personnes) son cadre ou ont une profession dite intellectuelle ; 16,88 % (104 personnes) ont une profession dite intermédiaire ; 20,13 % (124 personnes) sont employés ; et 46,75 % (288 personnes) sont ouvriers. Les chômeurs représentent une proportion de 4,22 % (76 personnes) de la population totale de la commune, ou 12,34 % de la population active. Sur 703 logements potentiels ; 90,61 % (637 logements) sont utilisés en résidences principales (en propriété ou en location) ; 1,56 % (11 logements) en résidences secondaires ; 0,43 % (3 logements) en logement occasionnel ; et 7,40 % (52 logements) sont vacants.

3.2.5. L'évolution de la trame urbaine de 1832 à nos jours

Echelle 1/5 000



3.2.5.1. Le Cadastre du XIX^{ème} Siècle (1832)

À l'ouest et à l'Est de la Selle, pour les secteurs liés au château et à l'église, les voies reprennent un tracé de type organique et sont organisées parallèlement à la vallée. Pour la partie Nord-Est jouxtant la chaussée Brunehaut, la trame viaire est celle issue du plan d'urbanisme gallo-romain, ou bien celle d'un tracé plus récent (XVIII^{ème} ou XIX^{ème} siècle), cette trame se distingue par un plan orthogonal dont les rues sont perpendiculaires aux courbes de niveaux.

La chaussée Brunehaut, anciennes voie-gallo-romaines, est interrompue sur 200 mètres environ à l'approche de la Selle. Le bourg, essentiellement agricole et artisanal est composé d'une part de quelques grosses fermes, quelquefois à cour carrée, dont la plus importante est celle dite du Château, située plac de la Tour, en bordure de Selle; et d'autre part de l'habitat très typique du Cambésis représenté par la maison à pignon sur rue avec ou sans grange en retour perpendiculaire. Maison à pignon sur rue : Pignon en bordure de voie ou en léger retrait, avec cave accessible parfois depuis la rue, permettant le travail lié à l'artisanat du textile, complété par les travaux agricoles saisonniers.

Les parcelles étroites, la maison bloquée en limite et tournée vers le soleil, soulignent la nécessité d'économie de l'espace (un plus grand nombre de parcelles desservies par la voirie) et la recherche de confort à la fois thermique et d'intimité (espace de la cour).

3.2.5.2. Le Cadastre actuel (1990)

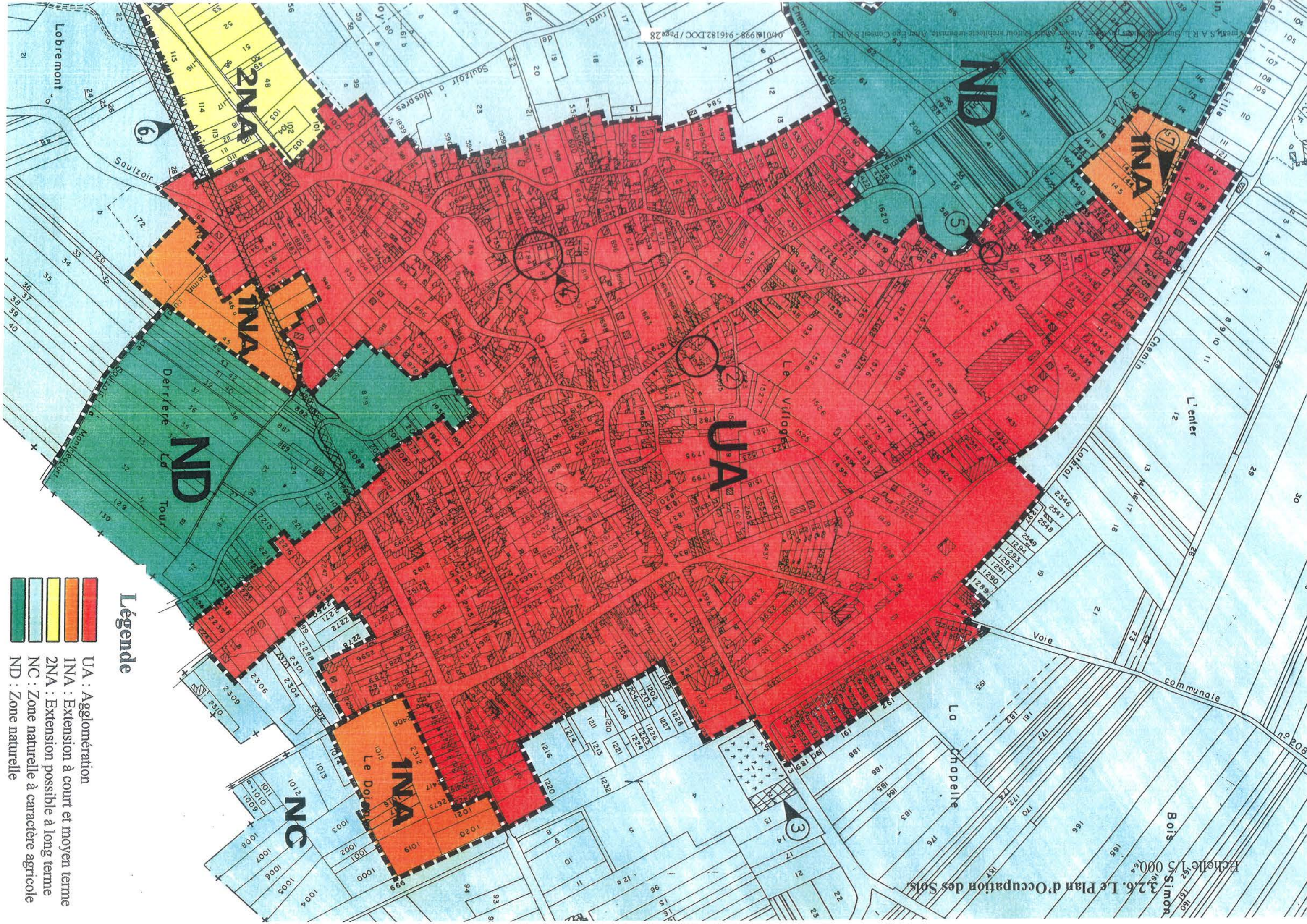
Le tracé de la voie ferrée abandonnée reste dessiné, et continue d'exprimer une coupure importante dans le paysage de la commune. Une extension récente de l'habitat (1960) s'est implantée au-delà de cette ancienne voie ferrée. La trame viaire du XIX^{ème} siècle s'est confortée au Nord-Est, accompagnant le secteur de la gare en développement.

Ce secteur accueille des entreprises et depuis quelques décennies des types d'habitat auparavant étrangers au monde rural. Ces maisons particulières sont implantées en milieu de parcelle et leur façade tournée côté rue, elles tentent d'exprimer l'appartenance sociale du propriétaire, la clôture à rue participe davantage à l'image de cet espace, leur variété nuit souvent au pittoresque du site.

Quelques comblements périphériques d'habitat apparaissent aux extrémités du bourg côtés Ouest et Sud.

3.2.5.3. L'évolution entre les deux cadastres

La carte met en relief les extensions bâties du bourg ainsi que le développement du quartier de la Gare, avec l'apparition des grands ateliers d'activités, et la construction de maisons le long des voies. Ce type d'urbanisation représente une rupture franche avec le bourg ancien. Par ailleurs, les constructions restent ramassées sur les autres parties du bourg, un bon nombre d'opportunités ont été exploitées, le développement s'est réalisé sans heurt, apparemment en harmonie avec le bâti existant.



Légende

- UA : Agglomération
- INA : Extension à court et moyen terme
- 2NA : Extension possible à long terme
- NC : Zone naturelle à caractère agricole
- ND : Zone naturelle

Les extensions de l'habitat (zone INA) sont au nombre de trois ; celle située au Nord vers

Haspres, ne permettra que la construction linéaire le long de la R.D. 955.

Celle situées au Sud, sont davantage accrochées au bourg et peuvent permettre de continuer

sans heurt le développement du tissu urbain.

La zone 2NA en direction de Villers-en-Cauchies ne semble pas judicieuse car elle préfigure étirement du bourg en linéaire le long d'une voie, et amorcerait une implantation bâtie à la

conquête du plateau, alors que le bourg est davantage implanté en fond de vallée et sur la rive droite.

Les sites pour l'implantation d'activités ne sont pas localisés sur le plan de zonage, le projet urbain semble se suffire des localisations en zone urbaine, laquelle recouvre l'ensemble du

bourg aggloméré, ne faisant pas de différenciation entre les différents types d'urbanisations. Le périmètre constructible reste relativement ramassé.

Les abords de la Selle, en amont et en aval du bourg, sont classés en zone ND de protection d paysages.

Le bourg comme lieu de passage sur la rive gauche de la vallée de la Selle, et son attractivité liée à la présence de commerce, services, artisans et entreprises, génèrent des flux de

circulation important mal supportés par le tracé sinueux de la R.D. 114 et son gabarit trop étroit.

Sur le POS apparaît un emplacement réservé (et intéressant) et destiné au rétablissement de l'ancienne voie gallo-romaine, cela permettrait de renouer avec un principe souvent contourné

aujourd'hui qui consistait à relier les villes par des voies rectilignes, et de reconstituer la chaussée Brunehaut sur la commune.

Le futur centre de la commune serait ainsi soulagé de circulation de transit.

Si l'on observe le bâti dans la trame urbaine et particulièrement dans la zone UA d'agglomération, on constate une disparité entre la densité du bâti dans sa partie centrale Nord

et les autres parties composant la zone UA de la commune, cette partie centrale où se trouve l' complexe sportif mais aussi des prairies et des terrains vagues susceptibles d'être construite.

À noter qu'il existe des servitudes, et parmi celle-ci citons principalement les périmètres de protections de captages (périmètre rapproché, et éloigné) au château d'eau, et à la roche d'Obremont.

Les établissements publics et les associations sont liés sur la commune, ils sont répartis dans un rayon de 250 mètres autour de la Grand Place, ils sont donc très centraux, exception faite du cimetière et de la Station d'épuration, en périphérie du tissu urbain.

De nombreuses associations sont présentes à Saulzoir, des colomphiles (Société L'éclair) aux associations de spectacles (Le pas de l'ailau), en passant par la pêche, la chasse, les arbalétriers, le tir, la gymnastique (Sport Loisirs Plein air), les pompom girls, la couture, le dessin (La Chouette), les jeunes, les aînés, le football, le cyclisme, et les associations des anciens combattants (A.C.P.G.-C.A.T.M.-T.O.E.).

Quinze associations sont présentes sur la commune, une seule représente le sport collectif de compétition ; le football, d'autres pourraient voir le jour avec, dans un futur proche, la création d'une salle de sport.